
NORME INTERNATIONALE



4346

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Câbles en acier d'usage courant — Lubrifiants — Exigences de base

Steel wire ropes for general purposes — Lubricants — Basic requirements

Première édition — 1977-08-01

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 4346:1977](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9801ec51-84ab-4b2f-82b8-62f0284660e8/iso-4346-1977>

CDU 677.721

Réf. n° : ISO 4346-1977 (F)

Descripteurs : câble métallique, câble en acier, lubrifiant, spécification, contrôle de qualité.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 4346 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 105, *Câbles en acier*, et a été soumise aux comités membres en août 1975.

STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	ISO 4346:1977
Allemagne	Italie	Suisse
Australie	Japon	Tchécoslovaquie
Autriche	Nouvelle-Zélande	Turquie
Bulgarie	Pays-Bas	U.R.S.S.
Espagne	Pologne	U.S.A.
Finlande	Roumanie	Yougoslavie
France	Royaume-Uni	

Le comité membre du pays suivant l'a désapprouvée pour des raisons techniques :

Belgique

Câbles en acier d'usage courant – Lubrifiants – Exigences de base

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale spécifie la nature et les caractéristiques des lubrifiants utilisés pendant la fabrication des câbles métalliques d'usages courants. Les lubrifiants destinés à être employés en service, ainsi que les lubrifiants pour l'âme textile, sont exclus.

2 EXIGENCES

2.1 Exigences générales

Les lubrifiants, ou les agents d'imprégnation, doivent contenir un matériau de base homogène, non volatil, destiné à protéger les fils du câble contre la corrosion et à réduire la friction entre les fils. Les agents de lubrification et d'imprégnation doivent, en particulier

- a) avoir de bonnes caractéristiques de couverture;
- b) être imperméables et résistants à l'eau, et ne pas contenir des agents qui tendent considérablement à émulsionner dans l'eau;
- c) ne pas être sujet à un vieillissement naturel marqué;
- d) ne pas contenir de particules solides, de matières abrasives, de charges délibérées, d'eau, de chlorures ou impuretés similaires;
- e) ne pas contenir d'additifs ou d'agents qui, en combinaison avec l'humidité sous toutes ses formes, donneront naissance à des produits corrosifs pour l'acier et le zinc, ou qui seront nuisibles aux fibres du câble;
- f) ne pas contenir d'additifs ou d'agents qui, à cause d'une dégradation soit par chaleur soit par exposition au soleil, formeront des produits corrosifs pour l'acier et le zinc, ou qui seront nuisibles aux fibres du câble.

2.2 Exigences spéciales

2.2.1 Le matériau de base non volatil peut être dissous dans un solvant, mais si des solvants sont utilisés, ils ne doivent contenir ni benzène ni des hydrocarbures chlorés. L'état du composé de base doit être essentiellement le même avant la dissolution et après l'évaporation.

2.2.2 Si la réduction de la viscosité par chauffage est nécessaire pour certaines applications, le lubrifiant doit être tel qu'il revienne pratiquement à son état initial après chauffage, c'est-à-dire qu'il doit être réversible thermiquement. On doit prendre soin de ne pas dégrader de tels lubrifiants par une élévation de température trop grande ou trop prolongée.

3 ESSAIS DE QUALIFICATION

Les lubrifiants et les agents d'imprégnation de câble, livrés conformément à la présente Norme internationale, doivent être des produits qui ont été soumis et ont satisfait aux essais de qualification agréés entre le fournisseur du lubrifiant et le fabricant du câble.

Tout changement dans la formulation d'un produit qualifié nécessite une nouvelle qualification.

Un certificat de qualification doit être établi pour chaque produit.

4 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Le matériau livré pour l'utilisation doit être identique, dans les tolérances de fabrication, au produit qualifié. Les caractéristiques déterminées, les tolérances de fabrication admissibles et les méthodes d'essai doivent faire l'objet d'un accord entre le fournisseur du lubrifiant et le fabricant du câble.

Si des essais de qualification sont agréés, le fournisseur du lubrifiant doit soumettre un certificat attestant que le produit est conforme aux exigences agréées.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 4346:1977

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/9801ec51-84ab-4b2f-82b8-62f0284660e8/iso-4346-1977>